

S'installer à La Ville du Bois



Située au Nord de l’Essonne, à 20 kilomètres de Paris, en bordure de la RN 20, au centre d’un triangle formé par les voies rapides A6, A10 et la Francilienne N104, La Ville du Bois se trouve aux franges périurbaines de l’agglomération parisienne.

Aujourd’hui, le territoire est largement urbanisé sous forme d’habitat pavillonnaire.

Le centre ville ancien a gardé son caractère de bourg.

La population urbisylvaine est de 8035 habitants.

La ville est dotée de 4 écoles publiques et un établissement privé. Economiquement, outre les commerces de proximité du centre-ville, La Ville du Bois bénéficie de deux zones d’activités dont un centre commercial.

L’offre de santé actuelle sur le territoire est d’un généraliste, un EHPAD (établissement spécialisé pour la maladie d’Alzheimer), deux pharmacies, de masseurs-kinésithérapeutes, d’ostéopathes, d’un orthodontiste et une diététicienne.

Une patientèle en attente et un cabinet à pourvoir

La commune propriétaire des locaux du Cabinet médical, recherche activement deux médecins généralistes, suite au récent départ d’un des deux médecins du cabinet.

Pour faciliter son installation, un loyer modéré est pratiqué et l’entretien des locaux est assuré par la ville.

Pour tout renseignements ou pour échanger sur les conditions d’accueil:

S. DELARIVE: 01.64.49.59.40

